



VILLE DE MENTON

---

## Communiqué de Presse

### **La Ville de Menton prend des mesures pour la sécurité de ses animations estivales**

**MENTON, le 25/07/2016** – Une réunion a été organisée en mairie de Menton pour mettre en œuvre un dispositif de sécurité autour des manifestations de l'été dans la cité. Étaient présents, aux côtés du Député-Maire Jean-Claude Guibal : le Capitaine Céline Maumy, commandant la compagnie de gendarmerie de Menton, le Commissaire de police nationale Frédéric Le Pollozec accompagné de son adjoint, ainsi que le Lieutenant Thierry Boulanger, chef du service prévention au sein du SDIS 06.

En préambule, le Député-Maire a confirmé le maintien de toutes les manifestations à Menton, dont la sécurité sera encore renforcée : « *À travers nos événements, c'est notre manière de vivre qu'il faut défendre. Nous ne pouvons accepter qu'elle soit remise en cause par les terroristes. Il s'agit aussi de prendre en compte le fait que Menton est une ville touristique. Un grand nombre de nos concitoyens tirent leurs moyens de vivre de la saison estivale. En revanche, compte tenu du dramatique attentat survenu à Nice, des mesures particulières de sécurité doivent être prises de telle sorte que les manifestations se déroulent de la manière la plus sûre et que la population soit protégée.* »

Des mesures, dont le détail ne peut être rendu public pour qu'elles soient efficaces, mais qui consisteront notamment en la mise en place d'obstacles physiques et en la présence renforcée de la police nationale, de la gendarmerie et des pompiers, de même que de militaires, en renfort de la police municipale mobilisée sur tous les événements. Y compris, bien sûr, pendant le Festival de musique (30 juillet – 14 août) et le feu d'artifice du 15 août, tous deux maintenus.

Sur ce point, Jean-Claude Guibal a expliqué : « *Nous nous sommes posé la question de son annulation. Moins pour des raisons de sécurité que de décence, un mois après l'attentat de la promenade des Anglais. Finalement, nous avons décidé de le maintenir en le concevant comme un hommage aux victimes.* »

La sécurité sera également renforcée aux abords des plages, sur terre et en mer. Des policiers surveilleront les entrées et sorties des centres de loisirs ainsi que les deux spectacles qui y seront organisés.

La réunion s'est achevée sur un appel à la compréhension du public et à la vigilance : « *Pour que ces mesures soient efficaces, il faut que chacun de nous en accepte les contraintes, par exemple en évitant d'assister à un spectacle avec un sac à dos ou en arrivant plus tôt en cas de contrôles. Surtout, il faut adapter son comportement et faire preuve de vigilance.* »

#### **Encadré**

## **L'esplanade Francis Palmero en zone piétonne lors des spectacles de l'été**

Parmi les mesures retenues, la circulation sera fermée entre les ronds-points du Bastion et Trenca lors de la quinzaine de spectacles prévus en juillet et en août sur l'esplanade Francis-Palmero. Dans le sens France-Italie, des déviations seront mises en place vers la rue Trenca et le tunnel Molinari. Dans le sens Italie-France, la circulation se fera via le quai Bonaparte et le quai de Monléon uniquement, ou par le tunnel vers le centre-ville.